



CAR | Comité scientifique



C/1

LA MÉTHODE DE  
GESTION PATRIMONIALE  
APPLIQUÉE À UN  
PROJET DE VERGERS  
CONSERVATOIRES DANS  
LA HAUTE-MEUSE

LEADER+



© François Migeotte

# Réseau Réseau Leader+ en Wallonie Leader+ en Wallonie

Projet co-financé par l'Union européenne (FEOGA)

et la Région wallonne



**La méthode de gestion patrimoniale appliquée  
à un projet de vergers conservatoires  
dans la Haute-Meuse**

**DOCUMENT de TRAVAIL**

**Auteurs : Marc MORMONT et Mélanie LOUVIAUX  
(Université de Liège, SEED)**

**Septembre 2006**

Réalisé dans le cadre de la capitalisation des bonnes pratiques du Réseau Leader+ Wallonie

## **LA MÉTHODE DE GESTION PATRIMONIALE APPLIQUÉE À UN PROJET DE VERGERS CONSERVATOIRES DANS LA HAUTE-MEUSE**

La Cellule d'Animation du Réseau (CAR) est chargée de « capitaliser » les bonnes pratiques développées par les GALs dans le cadre du programme européen LEADER. Dans cette perspective, le comité scientifique de la CAR a proposé d'appliquer la méthode de « gestion patrimoniale » à un projet LEADER visant l'implantation de vergers conservatoires dans la Haute-Meuse. L'objectif de ce travail est donc de présenter une stylisation de la méthode de « gestion patrimoniale » via l'analyse d'un cas concret. Pour ce faire, nous commencerons par exposer les principes théoriques de la gestion patrimoniale et les spécificités du projet qui nous occupe. Ensuite, nous détaillerons et illustrerons les différentes étapes méthodologiques à suivre pour mener à bien une telle analyse patrimoniale, ainsi que les résultats auxquels elles nous ont conduits.

Précisons qu'il ne s'agit pas d'un *compte-rendu du projet* du GAL mais d'un *exercice méthodologique à partir de ce projet* de vergers conservatoires.

### **CONTEXTUALISATION THÉORIQUE ET PRATIQUE**

#### **1. Définition de la méthode de gestion patrimoniale**

##### **A. Méthode systémique et pragmatique**

L'analyse patrimoniale est une méthode systémique dont les objectifs sont pragmatiques. Tout d'abord, étant systémique, elle s'interroge sur les interactions complexes qui unissent un ensemble d'éléments divers (ressources naturelles, acteurs, ...) considérés comme un système, une totalité. L'un des enjeux de la démarche consiste à définir ce « système » dynamique, variable dans le temps et l'espace. Cela implique de dresser la typologie des acteurs du système et de leurs usages ainsi que de délimiter le(s) territoire(s) pertinent(s). Ensuite, par une action sur la dynamique du système mis au jour, il s'agit de « résoudre de façon positive les problèmes d'action<sup>1</sup> ». Ceux-ci résultent souvent de l'usage exclusif d'une ressource au détriment d'autres usages/usagers. Pour éviter qu'un usage prédominant ne menace la permanence de la ressource, la démarche patrimoniale tente d'articuler les approches économique, écologique et technico-administrative, fondamentales en gestion des espaces naturels<sup>2</sup>. Il faut enfin joindre à ce cadre objectivant, les connaissances subjectives et locales issues du vécu des acteurs. Chaque acteur a en effet des conceptions particulières de l'action à entreprendre qu'il faut identifier.

---

<sup>1</sup> OLLAGNON Henri, « Stratégie patrimoniale pour la gestion des ressources et des milieux naturels », 1989, p. 196.

<sup>2</sup> Ollagnon s'oppose aux conceptions traditionnelles de ces trois approches. En ce qui concerne l'approche économique, il est indispensable, selon lui, de considérer deux dimensions occultées par le capitalisme traditionnel : la gratuité et le long terme. Au niveau écologique, il s'oppose à l'idée selon laquelle pour préserver la nature il faut en exclure l'homme et milite au contraire pour une conception dynamique d'une nature associée à l'activité humaine. Enfin, critiquant les règles fixistes de l'approche technico-administrative, il prône une négociation propre à réactualiser les règles et objectifs en fonction de l'évolution sociale.

## B. Définition du patrimoine

Ollagnon définit un patrimoine comme « un ensemble d'éléments matériels et immatériels qui concourent à sauvegarder l'autonomie et l'identité de son (ses) titulaires et son adaptation face à un univers imprévisible ». Ollagnon entend par titulaire celui qui s'identifie au bien patrimonial et qui est en charge de sa transmission. Il distingue trois types de titulaires possibles : soit un individu, soit une collectivité (circonscrite et connue), soit une communauté dont la délimitation dynamique est l'enjeu des négociations (l'appartenance des acteurs à la communauté se joue à travers chaque problème)<sup>3</sup>.

Il faut souligner que la notion de patrimoine est dynamique. Il n'existe en effet pas d'objet intrinsèquement patrimonial mais bien des processus de patrimonialisation d'objets ou de gestes tant culturels (art, science, ...) que naturels. Ollagnon distingue trois états de relation patrimoniale : absence, latence et activation, et il établit trois critères pour qualifier un comportement de « patrimonial » : la conscience, la relation patrimoniale et la négociation. Le critère de « relation patrimoniale à un titulaire » est essentiel au processus de patrimonialisation. Deux dimensions doivent caractériser cette relation : l'une démocratique, l'autre identitaire.

## C. Dimension démocratique de la relation patrimoniale

Le devenir des ressources naturelles dépend de l'action singulière de chaque individu. Leur préservation demande donc de la part des acteurs, un engagement clair, effectif et durable. Celui-ci implique que les ressources soient perçues et traitées par les acteurs comme des biens communs à usages collectifs. Pour établir cette gestion patrimoniale, les usagers doivent définir ensemble une « qualité de la nature » considérée comme une « propriété globale » qui servira de référence commune par rapport à laquelle seront jugés les actes de chacun. La légitimité de cette référence qualitative commune résulte de la dimension démocratique du processus. La gestion patrimoniale est en effet fondée sur la considération des logiques et attentes de chaque acteur (potentiellement) concerné et sur leur négociation effective.

## D. Dimension identitaire de la relation patrimoniale

La relation patrimoniale unissant un usager à un patrimoine implique une dimension identitaire, liée à l'usage, à l'espace et au temps. En renforçant l'identité de chacun, le processus patrimonial continue à susciter l'engagement.

Tout d'abord, le patrimoine entretient des liens étroits avec la notion d'espace et plus précisément de « territoire », concept défini par Raffestin comme « le produit à un moment donné d'un processus d'appropriation de l'espace par un ou des acteurs agissant à titre individuel ou collectif »<sup>4</sup>. En s'appropriant un territoire, les acteurs développent à son égard un sentiment d'appartenance locale qui participe à définir leur identité. Pour qu'un acteur entretienne un lien identitaire avec un patrimoine, il doit également en avoir un usage. De la contemplation à la consommation, les usages sont multiples et fréquemment non marchands.

---

<sup>3</sup> OLLAGNON (Henri), *Op. Cit.*, p. 209.

<sup>4</sup> HIRZACK (M), MOALLA (M), MOLLARD (A), PECQUEUR (B), RAMBONILAZA (M), VOLLET (D); « Du panier de biens à un modèle plus général des biens complexes territorialisés : concepts, grille d'analyse et questions », *Communication du Symposium international « territoire et enjeux du développement régional »*, Lyon, 2005, pp. 1-18.

Enfin, la notion de patrimoine entretient aussi un rapport particulier avec la temporalité. En effet, la qualité d'un patrimoine est un legs hérité du passé qui définit en partie l'identité des usagers du patrimoine. En entretenant et en redéfinissant ce patrimoine dans le présent, les usagers expriment également une identité qu'ils transmettent aux générations futures à travers la préservation et éventuellement l'évolution du patrimoine.

### E. Le rôle de l'audit

L'audit patrimonial doit favoriser et/ou consolider le processus de patrimonialisation de façon plus ou moins approfondie en fonction de ses moyens temporels. Il devra commencer par une série d'entretiens destinés à comprendre les attentes et logiques des acteurs du système. En les combinant, l'audit pourra ensuite établir un diagnostic et des propositions concrètes de gestion censées convenir à la majorité des acteurs. Son travail peut s'arrêter là, comme ce sera le cas ici. S'il a davantage de temps, il réunira les acteurs impliqués de sorte qu'ils définissent un cadre de référence commun acceptable par tous et sur base duquel se feront des propositions concrètes d'action. Ces engagements seront idéalement formalisés et finalisés par une contractualisation qui doit demeurer ouverte aux renégociations. Un lieu de rencontre, un langage de négociation commun et des procédures sont les moyens organisationnels qu'Ollagnon juge nécessaires pour mener cette démarche.

## 2. Description du cas étudié et de ses caractéristiques potentiellement patrimoniales

Cette étude porte sur la potentielle patrimonialisation de trois vergers conservatoires d'anciennes variétés fruitières implantés dans deux communes, sur des terrains privés. Ce projet est réalisé par le GAL de la Haute Meuse (en collaboration avec deux autres GALs) et le Centre de recherche agronomique de Gembloux. Trois objectifs sont poursuivis : la préservation des ressources naturelles et de la diversité biologique ; l'utilisation et la valorisation de produits locaux à travers la notion de « produits de terroir » ; la sensibilisation du grand public, et en particulier les jeunes, à cette thématique.

**Vergers 1 (commune Y) :** dans un domaine entièrement écologique qui s'organise autour d'une ancienne ferme restaurée en taverne/restaurant/gîtes et comporte des activités destinées à l'éducation à l'environnement (propriétaire 1).

**Vergers 2 (commune D) :** s'insère dans une PME spécialisée en production de fruits de table et apiculture. Cette PME organise aussi des activités touristiques et scolaires (propriétaire 2).

**Vergers 3 (commune D) :** dans deux parcelles contiguës appartenant à deux particuliers (propriétaires 3 et 4).

Les vergers accueilleront chacun 75 arbres dont 40% seront choisis par les propriétaires tandis que le Centre de recherche agronomique de Gembloux choisira, pour les 60% restant, des variétés conservatoires. En ce qui concerne l'implantation, 90% des frais sont pris en charge par l'Union européenne et la Région wallonne. Les propriétaires assument le reste. Les vergers conservatoires seront plantés par Gembloux qui assurera durant cinq ans leur entretien et prélèvera 5% de la production à usage scientifique. Ces vergers seront gratuitement accessibles au public durant 25 ans.

Au stade auquel nous trouvons le projet lors de l'étude, il revêt plusieurs caractéristiques qui pourraient permettre un processus de patrimonialisation. Tout d'abord, ces vergers conservatoires sont appelés à intégrer différents usages : conservatoires, pédagogiques, économiques, paysagers, informatifs, ... qui devront s'harmoniser. Ils devront donc faire l'objet d'une cogestion entre les propriétaires privés, le centre agronomique de Gembloux et le GAL. Ensuite, la gratuité de leur accès semble permettre sa gestion patrimoniale. Enfin, les vergers conservatoires ont également un rapport à l'espace-temps qui peut être favorable à leur patrimonialisation. En effet, ils étaient encore récemment très répandus dans la région considérée et leur présence engendrait une série d'usages traditionnels. De plus, de par leur longévité et leurs productions, les vergers sont une ressource naturelle et culturelle à transmettre aux générations futures.

Comme dans tout projet de ce type, le processus de patrimonialisation n'est jamais gagné d'avance (l'identification des différents usages/usagers, leur relation identitaire ou non au potentiel patrimoine, la négociation des différents acteurs et usagers pour une harmonisation qui soit durable dans le temps...). C'est pourquoi un tel projet mérite une analyse approfondie. Ce que nous vous proposons, sur base du projet de vergers conservatoires, c'est de styliser la démarche à suivre pour mener une telle analyse et pour élaborer les conclusions qui doivent l'accompagner. Par *styliser* nous entendons bien élaborer une description ne retenant que les traits pertinents pour ce que nous voulons montrer. Il ne s'agit donc pas de rentrer dans la complexité des nuances du cas étudié mais d'illustrer une manière, parmi d'autres, d'appréhender cette complexité et d'ainsi, la rendre actionnable.

# ETAPE 1. DÉMARCHE EXPLORATOIRE : LIENS DU PROJET À SON TERRITOIRE ET À SES ACTEURS

## 1. Méthodologiquement...

Face à cette situation potentiellement patrimonialisable, il faut d'abord tenter de saisir en quoi le projet, dans ses différentes dimensions, peut être pertinent pour son territoire et pour ses acteurs.

Cela implique de commencer par établir un territoire de référence à étudier. Dans le cas qui nous occupe, celui-ci devait être pertinent tout étant suffisamment restreint pour que l'analyse puisse être réalisée dans le temps imparti (juin - juillet 2006). Etant donné la structuration communale du GAL, il a été choisi de se concentrer sur les deux communes (D et Y) qui vont accueillir les vergers.

Ensuite, ce territoire doit être analysé de deux façons.

- En premier lieu, par une récolte des « données structurelles » propres à ce territoire. Les « données structurelles » sont celles de type objectif, relativement stables dans le temps et dans l'espace. Elles ne dépendent pas de la volonté des acteurs mais jouent un rôle dans la définition de leur identité et de leurs stratégies. Deux axes structurels majeurs qui s'influencent réciproquement ont ainsi servis de guide pour cette récolte de données. D'une part, l'axe géographique qui organise le territoire et donc notamment les déplacements, l'exploitation de ressources et par répercussion l'économie locale. Et qui invite aussi à s'intéresser au positionnement précis des vergers dans leur région (accessibilité<sup>5</sup> et visibilité parce qu'ils ont notamment une vocation paysagère, intégration parmi les autres vergers et éléments éventuellement identitaires ou touristiques de la région, ...). D'autre part, l'axe social qui, dans ses dimensions économiques (niveau de vie, chômage, potentiel professionnel, offre de services locaux ...), culturelles et historiques donne une configuration particulière à la micro-société considérée et fournit des indications quant à son potentiel intérêt pour un tel projet de vergers conservatoires. *Pour les hypothèses issues de ces données structurelles, se référer à l'annexe 1.*
- En second lieu, par une récolte de « données subjectives » c'est-à-dire de données liées au vécu des acteurs. Dans l'étape 1 « démarche exploratoire », les données subjectives portent sur les représentations qu'ont les acteurs de leur région de manière générale (*voir ci-après*). Lors de l'étape 2 « logiques d'acteurs », il s'agit de leurs visions et opinions quant au projet de vergers conservatoires de manière spécifique.

La récolte des « données subjectives » nécessite de définir le panel d'acteurs pertinents à rencontrer. Dans ce cas, il a été décidé de distinguer deux grandes catégories d'acteurs :

1. les acteurs déjà associés au projet verger (sur base des contacts fournis par le GAL)
2. les personnes qui pourraient être associées au projet dans un avenir proche, soit en tant qu'*acteurs* (c'est-à-dire en tant que personne, groupe ou institution susceptible de participer à une action collective de gestion patrimoniale), soit en tant que *public* (c'est-à-dire tout usager du patrimoine ne participant pas à sa gestion). Il a donc été

---

<sup>5</sup> Notons que trois des futurs vergers sont non visibles de la route et situés dans des endroits peu fréquentés et que trois vergers sur quatre jouxtent l'habitat de leurs propriétaires.

nécessaire d'émettre des hypothèses quant aux types de « *publics mobilisables* » et de déterminer le nombre de personnes à interroger par catégorie en fonction de la pertinence de la catégorie au regard des objectifs du projet<sup>6</sup> (cf. Annexe 2).

## 2. Schéma des acteurs – publics interrogés

### COMMUNE D.



### COMMUNE Y.

Il faut noter qu'au fil de l'enquête, nous nous sommes rendus compte qu'il aurait été souhaitable de rencontrer certains acteurs non répertoriés dans la typologie de départ :

- le Centre agronomique de recherche de Gembloux étant donné son rôle déterminant dans le projet et les nombreuses attentes et interrogations exprimées à son égard ;
- des touristes, composante importante de la région, dont certains attendent des retombées tandis que d'autres redoutent les flux touristiques ;
- les personnes renseignées par les acteurs interrogés. Ce qui aurait permis, en cascade, d'affiner la connaissance des différents sous réseaux de relations sociales qui forment le système et qu'il pourrait être utile de mobiliser dans le processus de patrimonialisation ;
- des personnes non natives de la région dont les perceptions pourraient différer de celles de natifs interrogés ;
- des personnes plus défavorisées ;
- des apiculteurs de la région, qui devraient être intéressés par les vergers et qui pourtant ne semblent pas être associés au projet ;

Cependant, compte tenu du temps qui nous était imparti, il était impossible de s'entretenir avec l'ensemble de ces acteurs pertinents.

<sup>6</sup> Par exemple, le but pédagogique étant un pilier du projet, la catégorie « écoles » a été interrogée en plus grand nombre que la catégorie « personnes âgées ».

### 3. Exemple des données subjectives récoltées par rapport au territoire

A titre d'exemple, nous proposons de décrire ci-dessous le type de données subjectives récoltées dans notre étude. La pertinence de ces données tient au fait qu'elles permettent de saisir la perception générale qu'ont les acteurs de leur région, ce qui nous permettra ensuite de bien comprendre les différentes positions par rapport au lancement du projet vergers conservatoires... dans *cette* région.

#### A. Délimitation du « territoire » et sentiment d'appartenance locale

Le choix des deux communes qui vont accueillir les vergers conservatoires comme territoire de référence semble pertinent aux yeux des acteurs rencontrés. En effet, la délimitation administrative des communes détermine la perception qu'ont les acteurs de « leur région » et cela semble très fortement lié à la proximité et aux déplacements pédestres.

Ainsi, la plupart des acteurs rencontrés rechignent à utiliser leur voiture pour se promener et lorsqu'ils le font, ils ont tendance à ne plus considérer le lieu comme appartenant à « leur » région. Par conséquent, étant fréquentés de façon plus régulière, ce sont les lieux accessibles à pied -donc proches de l'habitat- qui semblent les plus identitaires. En outre, bien que les communes D et Y se jouxtent, les habitants ne se promènent pas dans l'autre commune qu'ils n'incluent pas dans « leur région ». S'il arrive que des liens se nouent avec un village attenant mais appartenant à une autre commune, cela semble dû à l'existence de réseaux sociaux dont les modalités de construction n'étaient pas l'objet de cette recherche.

Néanmoins, si la définition de la région se limite au village et à la ville de D -reconnue unanimement comme pôle d'attraction car elle offre de nombreux services à proximité et que les rares déplacements intercommunaux sont surtout orientés vers D- pour les acteurs à « mobilité réduite » (adolescents, personnes âgées, personnes sans voiture), cela diffère selon les catégories d'acteurs. Ainsi, les adolescents incluent aussi dans leur région la ville de Namur sans doute par l'usage qu'ils en ont : grosses sorties et études supérieures. La presse locale, quant à elle, perçoit plusieurs régions : la nation, la province et les entités communales mais les notions de région et de localité sont primordiales puisque leur public attend d'elle des informations de proximité. Enfin, les politiques établissent deux régions majeures. La première est leur entité communale dans laquelle ils établissent encore des différences par villages. Tandis que lorsqu'il s'agit de parler du tourisme, les politiques avancent une seconde définition étendue de la région : la Haute-Meuse.

Au niveau de la structuration géographique de la région, les locaux distinguent spontanément la vallée des plateaux, notamment sur base des critères suivants : ensoleillement, relief, accessibilité, calme, dynamisme économique et densité de population. Parmi ces critères, les moyens de transports semblent importants. En effet, les plateaux sont très mal desservis par le bus tandis que la vallée bénéficie du chemin de fer. La distribution des transports renforce donc la distinction vallée/plateaux et ce, même pour les gens motorisés qui ont connu cette situation étant jeunes et la revivent lorsqu'ils ont des enfants. Cependant, la majorité des gens se disent attachés aux plateaux *et* à la vallée, considérés comme un « tout ». Le sentiment identitaire est donc lié à la présence de ces deux ensembles qui, mélangés, forment leur région. Cela confirme les hypothèses issues des données structurelles récoltées au préalable (*cf. annexe 1*). Il faut toutefois apporter un éclairage complémentaire au sentiment d'appartenance locale. En effet, à côté des natifs installés depuis plusieurs générations dans la région, des gens issus d'une autre région, souvent proche géographiquement (20-40 km) ont aussi été interrogés. Tout en soulignant qu'ils ne sont pas originaires de « la » région, ils la considèrent maintenant comme la leur car ils y ont construit leur vie et leur identité. Le sentiment d'appartenance locale ne semble donc pas uniquement hérité du passé ou transmis mais construit au fil du temps. L'attention de certains acteurs en matière de légendes, d'histoire et de traditions régionales témoigne aussi de la dimension spatio-temporelle à l'œuvre dans la perception identitaire et la patrimonialisation.

## B. Les atouts et problèmes de la région

Le consensus relatif qui touche à la délimitation du territoire prévaut également dans l'établissement de ses atouts.

Selon les locaux, la beauté des paysages naturels est l'atout principal de leur région. Parmi ces paysages, trois caractéristiques sont citées de façon récurrente : les rochers calcaires ; les vallées et la végétation. Le calme et la ruralité sont aussi considérés comme des atouts, d'autant qu'ils ne sont pas trop pesants grâce aux villes alentours. La proximité humaine a aussi été citée comme un atout par certains acteurs, de même que la sécurité. L'ensemble de ces éléments fonde un réel sentiment d'appartenance de la part des locaux dont la plupart estiment avoir de la chance de vivre dans ces endroits.

Ayant tendance à analyser la région sous l'angle du potentiel touristique, les acteurs impliqués dans le tourisme, dont certains politiciens, citent d'autres atouts et abordent la nature en dernier lieu. Ces derniers insistent sur les sites architecturaux de type grandiose (châteaux, ...), sur les activités ludiques et sur la gastronomie locale (bières essentiellement). Ces éléments ne sont pas perçus par les locaux comme des atouts, ce qui tend à indiquer que les patrimoines des locaux diffèrent de ceux des touristes. Toutefois, ces acteurs considèrent également l'esthétique globale de la région et surtout son caractère « authentique » comme des atouts. En tant que site majeur, riche en activités (HORECA, ...) et surtout doté d'une notoriété étendue, la ville de D. est perçue comme un moteur touristique donc un atout.

Parmi les types d'acteurs interrogés, ce sont les adolescents qui s'écartent le plus de la perception assez partagée des atouts de la région. Ils ne recherchent ni le calme ni une esthétique naturelle mais des endroits dans lesquels ils ont des chances de rencontrer des amis. Ils apprécient donc les lieux centraux et/ou festifs propices aux rencontres. Il semble que le lieu n'est pas recherché en tant que tel pour ses caractéristiques, mais comme support de la sociabilité. Les jeunes adultes sans enfants partagent en partie les vues des adolescents mais semblent plus sensibles à la nature et à la ruralité.

Quant aux problèmes de la région, l'aménagement du territoire est cité par de nombreux acteurs des deux communes. La construction rapide de lotissements et d'immeubles à appartements grignote les espaces verts dont certains semblent patrimoniaux. De plus, aux dires des acteurs, ils enlaidissent l'esthétique régionale considérée comme un patrimoine en y injectant des constructions modernes qui dénaturent l'harmonie de la campagne rurale. Les habitants des plateaux des deux communes perçoivent le manque d'équipements et de transports en commun comme un problème. Il en va de même des entreprises touristiques qui savent que certains clients ne viennent pas les visiter par manque de moyens de transports. Enfin, les habitants de la commune Y souhaitent davantage d'activités culturelles et festives tandis que de nombreux habitants de la commune D. considèrent la fréquentation touristique comme problématique : bruit, circulation et dégradation de l'environnement.

## C. La conception de la « nature » et de « l'environnement »

Généralement pour les acteurs interrogés, les « problèmes environnementaux » signifient les problèmes de déchets ménagers jetés dans « l'environnement » : la nature et les villes. Cette connexion est très marquée dans les écoles dont l'essentiel des activités d'éducation à l'environnement consiste à faire trier les enfants et à les sensibiliser aux pollutions issues des déchets. Toutefois, elle est aussi partagée par les politiciens et les locaux. Etant plus ancienne, cette politique environnementale est peut-être plus ancrée dans les mentalités et les habitudes. De plus, elle est obligatoire et surveillée par la police de l'environnement.

Au niveau de leur lien à la nature, les acteurs parlent de leurs promenades en nature, lors desquelles la plupart n'aiment pas rencontrer d'autres personnes. En effet, nombreux sont ceux qui associent la nature à un lieu dans lequel la présence humaine ne doit pas être trop visible. Quant aux enfants, ce sont les animaux qui constituent l'élément naturel le plus impressionnant et apprécié. La majorité d'entre eux sont également sensibles aux végétaux et notamment aux arbres (amour de la forêt), ce qui laisse penser, a priori, qu'ils pourraient apprécier les vergers.

Enfin, au thème des vergers conservatoires, les acteurs rencontrés associent spontanément deux autres thématiques liées : l'écologie et l'alimentation saine/locale. Ils espèrent d'ailleurs que les vergers seront entretenus de façon biologique et qu'ils pourront y trouver des fruits propres à leur région. L'origine régionale semble en effet susciter leur confiance. On peut donc supposer qu'il faudra valoriser ces deux dimensions pour patrimonialiser les vergers.

## ETAPE 2. STYLISATION DES LOGIQUES D'ACTEURS

L'étape suivante proposée par la méthode d'analyse patrimoniale est celle qui consiste à identifier les logiques d'action propres à chaque acteur, concerné ou potentiellement concerné par une action collective de gestion patrimoniale. Pour appréhender chaque logique d'action, la méthode patrimoniale suggère cinq concepts clés :

- le concept « d'atout ou de richesse » : il s'agit de saisir les atouts que représentent le projet patrimonial en question (ici les vergers) pour chaque acteur ;
- le concept symétrique de « menaces ou de difficultés » : il s'agit ici d'élucider en quoi le projet patrimonial peut poser problème(s) ou constituer une (des) menace(s) pour chaque acteur ;
- le concept de « l'adaptabilité » : il concerne les stratégies employées par chaque acteur pour valoriser ses atouts, éviter les menaces, réagir aux changements du système. L'adaptabilité implique l'élucidation des moyens employés ou imaginés par les acteurs, des méthodes adoptées et des ressources mobilisées pour ce faire ;
- le concept de « cohérence interne » : il s'agit de décrire la façon dont les stratégies des acteurs concernés par le projet de gestion patrimoniale sont cohérentes et se renforcent les unes par rapport aux autres ou au contraire sont incompatibles, se déforcent ;
- le concept de « cohérence externe » : il s'agit de décrire comment les stratégies des acteurs concernés par la gestion patrimoniale s'appuient sur des acteurs ou des ressources externes.

Précisons que les deux derniers concepts de cohérence interne et externe ne sont pas, contrairement aux trois autres, descriptifs mais analytiques. En effet, d'une part, les acteurs interrogés n'en parlent pas nécessairement de manière explicite, c'est donc au chercheur qu'il revient de les supposer. Et d'autre part, ces cohérences peuvent varier selon l'objet patrimonial que le chercheur décide de mettre au centre de son analyse.

Rien de tel qu'un exemple... ! Prenons donc le cas des vergers conservatoires et insistons à nouveau sur le fait que toute stylisation opère des simplifications, en particulier ici, la réduction de tous les acteurs d'une même catégorie, aux mêmes comportements.

<b>ACTEUR</b>	<b>ATOUT/RICHESSE des VERGERS</b>	<b>MENACE/ PROBLÈMES</b>	<b>ADAPTABILITE/ STRATÉGIE</b>	<b>COHERENCE INTERNE</b>	<b>COHERENCE EXTERNE</b>
PROPRIÉTAIRES	Production fruitière et Vente	Fréquentation excessive (→ dégradation des vergers et nuisances à leur vie privée)	<p>Limiter les visites (charte, faire payer)</p> <p>Ne pas mélanger les publics pendant visites</p> <p>Exiger visites en petits groupes</p>	Vergers à vocations : - économique	Projet cohérent : - avec politiques (Région, UE) de « développement rural, emploi, multifonctionnalité, etc. »
	Diffusion de valeurs « bio, écologiques »	Faible encadrement des visites (→ dégradation)	Confier la responsabilité des visites et animations à d'autres (GAL, écoles, communes,...)	et - environnementale	- avec politiques (Région,UE) de « biodiversité »
	Constitution d'un patrimoine privé à terme	Entretien des vergers (maladies, etc.)		Vergers ouverts de manière contrôlée	
ECOLES/ ENSEIGNANTS	Accès gratuit...	Activités peu valorisées professionnellement	Minimiser l'investissement pédagogique autour de tels projets	Excursions occasionnelles conditionnées par l'apport de soutiens extérieurs (parents, moyens)	(peu de) politiques de soutien à l'éducation à l'environnement
	... à des espaces de biodiversité...	Coûts (temps, énergie, moyens financiers, transport)			
	... à proximité des écoles				
	Pour des fins pédagogiques et d'éveil	Compétences pédagogiques pour un tel accompagnement			
	Développement local du tourisme (vergers en tant	« Squattage » des vergers (insécurité)	Eloignement des vergers (loin du centre)	Pas d'investissement dans le projet	Recherche de subventions

COMMUNES	qu'attraction, que patrimoine paysager, gastronomique)				
		Coûts (moyens financiers, temps)	Délégation des animations environnementales à d'autres (PCDR, GAL)		Recherche de touristes
GAL	Développement de projets pédagogiques autour de l'environnement	Bonne gestion en commun (patrimonialisat°) des différents usagers / usages (économiques, touristiques, environnementaux,...)	Mobilisation des acteurs locaux pour une fréquentation locale (tourisme local et/ou qualitatif, éducation à l'environnement)	Animations locales	Valoriser le GAL auprès de la presse locale et des financeurs
	Projet de développement des ressources locales				
MAISON DU TOURISME	« Attraction » pour les touristes		Mobilisation des acteurs locaux et extérieurs pour une fréquentation forte (tourisme de masse)	Revenus générés par le tourisme	Promotion touristique à l'extérieur (via différents canaux dont la presse)
PRESSE LOCALE	Evènement local	Banalisation du sujet (vu sa temporalité longue et lente)	Sélection des sujets qui l'intéressent	Valorisation du nouveau, du local et éventuellement de l'environnemental	

## ETAPE 3. EXPLORER LES VOIES DE PATRIMONIALISATION

Après avoir analysé les logiques d'acteurs, les cohérences et incohérences qu'elles révèlent, nous avons maintenant à explorer les voies possibles d'une patrimonialisation de l'objet qui nous intéresse. Dans notre exemple, ce sont les vergers conservatoires.

Que signifie patrimonialiser ?

C'est tenter d'inscrire ce projet de vergers conservatoires dans une triple perspective :

- a. il s'agit de les inscrire dans le temps, d'assurer leur durabilité et notamment leur transmission dans l'avenir de manière à préserver leurs qualités et leur utilité ;
- b. il s'agit ensuite de définir les usages compatibles entre eux et avec des données extérieures (par exemple les politiques publiques) ;
- c. de définir l'espace d'action future.

### 1. Les temporalités du projet. Vers un projet durable ?

Il n'y a patrimoine que si le bien dont il s'agit peut acquérir une dimension temporelle telle qu'il puisse être transmis à d'autres et constituer une part de leur identité, une ressource pour leur propre devenir. Il n'est pas nécessaire pour cela d'être devin et de pouvoir prédire l'avenir. La maison paternelle ou le bijou de la grand-mère dans notre monde familial, la cathédrale ou la réserve naturelle des Hautes Fagnes dans le monde des monuments, ce sont des patrimoines parce qu'il manquerait quelque chose à nos existences s'ils étaient détruits et ne pouvaient être connus et aimés de ceux qui nous suivent.

L'inscription d'un objet dans l'univers du patrimoine suppose que nous nous demandions comment ils peuvent encore exister dans le temps, et comment nous pouvons concilier leur existence avec les temps plus quotidiens des usages qui en seront faits.

#### a. dans le temps long

Des vergers conservatoires ont déjà une dimension patrimoniale du fait qu'ils sont conçus comme des lieux où l'on va conserver et éventuellement reproduire des variétés menacées. Ici, la garantie du temps est donnée par des propriétaires qui s'engagent à les maintenir et les entretenir pendant 25 ans. Ils entreront ensuite dans leur patrimoine privé, à charge de leurs descendants de poursuivre la tâche.

En ce qui concerne par exemple les usages pédagogiques, nous ne voyons pas ce qui peut garantir leur continuité dans le temps. En ce qui concerne les usages touristiques, il convient peut-être de se demander si le tourisme « vert » qui pourrait s'intéresser aux vergers peut se maintenir dans le futur, et si c'est un choix de politique touristique des communes par exemple ou non...

Très souvent ce sont en partie les pouvoirs publics qui peuvent se porter garants de cette durée. Mais dans le cas des vergers, leur statut de patrimoine tient aussi à ce qu'ils auront une place dans la commune et dans une série d'usages pour les habitants, les touristes, les élèves des écoles, bref dans la vie locale dans ses dimensions associative, économique, éducative.

Il est donc important de se demander comment les droits d'usage seront réglés dans le futur. Ces sont ces usages qui en feront des biens communs dont les titulaires sont dispersés mais peuvent se rassembler autour de la gestion de ces vergers.

## b. dans le temps court

Un objet ne peut être patrimoine pour quelqu'un qui ne l'utilise pas, n'en jouit pas. Il s'agit ici de se demander si les différents usages envisagés sont compatibles dans le temps : si par exemple le temps de l'entretien (la taille) ou de l'usage économique (la récolte) sont compatibles avec les temps de l'usage pédagogique (les écoles sont fermées l'été) ou de l'usage touristique (précisément l'été).

Rendre compatibles les temps d'usage, c'est se donner une garantie que différents acteurs pourront se sentir titulaires de ces vergers. Il n'est pas possible de faire d'un monument un patrimoine si on ne donne pas accès à ce patrimoine.

Ceci devrait nous conduire à élaborer :

- un calendrier des usages
- une définition des rôles des différents titulaires : par exemple les écoles auraient pour tâche d'entretenir des panneaux explicatifs, de tenir à jour des documents d'observation du verger, bref de « maintenir » ce qui permet la valorisation pédagogique du verger.

## 2. Les usages à concevoir, les acteurs à associer et les publics

L'étude des logiques d'acteurs (à l'étape 2) nous a permis d'identifier non seulement des usages possibles mais aussi certaines des exigences de chacun de ces acteurs. Le plus souvent cette analyse conduit à identifier des convergences et des divergences. Elle nous permet aussi quelquefois de discerner des potentialités nouvelles. C'est ce qu'il faut maintenant systématiser.

Pour cela nous allons procéder à un examen des différents axes de patrimonialisation qui ont été mis à jour. Nous prendrons ensuite un exemple d'un axe et de la manière dont on peut détailler l'analyse pour préparer l'étape suivante.

### A. Pour qui patrimonialiser ?

Par axe de patrimonialisation, on entend une logique dans laquelle l'objet « patrimonial » peut être valorisé et trouver un titulaire (c'est-à-dire un acteur capable et disposé à le prendre en charge). Prenons l'exemple des vergers.

Une manière utilisable pour évaluer les formes de patrimonialisation consiste à se demander quels seraient les **publics attachés à telle ou telle qualité** du futur patrimoine (voir le tableau ci-dessous).

PUBLICS MOBILISABLES	ATTENTES	IMPLICATIONS
LES ENFANTS	Le verger comme découverte de la nature : - <i>au sens large</i> (pas uniquement l'arbre et le verger mais aussi les animaux, les insectes)  - <i>de manière concrète et variée</i> (exemple : gestion d'un potager)	- Encadrement pédagogique adapté (qui, quels moyens, quelles compétences ?)  - Fréquentation et accès réguliers aux vergers  - Espace biologiquement diversifié.
LES ADOLESCENTS	Le verger comme : - espace de rencontre	- Objectif de vie sociale locale (mais pas d'objectifs ni économique, environnemental, gastronomique, paysager...)
	- hors du contrôle des adultes (liberté)	- Quelle (in)sécurité, quelle gestion des possibles dégradations ?
	- proche, au centre de la ville (public non motorisé)	- Quelles nuisances (« sonores » pour les propriétaires ?), quel positionnement des vergers ?
LES JEUNES ADULTES ET FAMILLES	Intéressés à divers titres :  - la consommation (achat, découvertes) de produits spécifiques (locaux, anciens, artisanaux)	- compatibilité avec les objectifs économiques des propriétaires
	- le fait de recevoir des conseils par rapport à la plantation, l'entretien...de leurs arbres fruitiers personnels	- quel encadrement et compétences, par qui ?
	- l'organisation d'évènements festifs, animés, conviviaux dans les vergers	- Fréquentation et accès aux vergers (quelles dégradations et nuisances ?)

	- les vergers en tant qu'espace naturel, agréable dans lequel se promener, se ressourcer...	- quel contrôle et accès aux visiteurs ?
<b>LES TOURISTES</b>	2 types de touristes et d'attentes différentes	
	- tourisme qualitatif et des locaux, intéressés par les dimensions gustatives, authentiques et esthétiques des vergers	Quel encadrement et quelle qualité des animations proposées autour des vergers et de leurs productions ?
	- tourisme de masse (tourné vers l'extérieur) intéressé par des attractions ponctuelles	Fréquentation et accès massifs aux vergers Rejet par les locaux
<b>LES PERSONNES AGEES</b>	Pour celles qui sont mobiles et qui en ont l'énergie, les attentes sont :	
	- de réinstaurer -et ainsi relégitimer- les variétés, modes de commerce et paysages anciens	Qui et comment organiser les rencontres personnes âgées et autres publics ? Qui et comment les valoriser ?
	- de transmettre leurs connaissances en la matière (en tant que « mémoires vivantes »)	
	- participer à des activités -fêtes locales autour des vergers- (pour combler leur solitude)	Fréquentation et accès aux vergers (et organisation de transport et d'intégration)

## B. Selon quels axes ?

### ***Axe 1. Environnement***

La dimension « **biodiversité** » est au cœur du projet puisqu'il s'agit de préserver des variétés menacées, de leur permettre de retrouver un usage, des producteurs et des consommateurs. Personne ne s'oppose à cet objectif dont la réalisation reposera notamment sur les propriétaires qui sont tous sensibles à ajouter cet atout à leur propre patrimoine et sur l'appui d'un service scientifique qui fournira les plants et supervisera leur entretien.

Mais les vergers ont aussi une fonction **paysagère** : les acteurs du tourisme sont aussi sensibles à cette dimension qui est susceptible de renforcer l'image de marque de la région.

Enfin, pour nombre d'habitants, les vergers ont aussi une fonction **identitaire locale** puisqu'ils retrouvent là des images de leur enfance qu'ils seront fiers de montrer.

La dimension patrimoniale de l'axe environnement est donc assurée. Mais elle pourrait encore se renforcer. On pourrait penser par exemple à l'intérêt que des vergers (non traités avec des pesticides de surcroît) représentent pour des apiculteurs, sachant qu'en plus les **abeilles** sont de précieux auxiliaires de pollinisation des vergers, donc de leur productivité.... Il y a donc peut-être d'autres convergences à rechercher dans cette dimension.

### ***Axe 2. Economie***

L'axe économique est plus complexe. En effet :

- d'une part les propriétaires envisagent une valorisation des produits des vergers à travers la vente des fruits ou de produits transformés qui viendraient compléter leur offre de produits fermiers. Une partie des personnes interrogées, familles et personnes âgées, est sensible et représente une clientèle potentielle. On peut aussi imaginer une clientèle touristique qui fréquente la région.
- d'autre part les vergers sont considérés par les milieux du tourisme comme une attraction potentielle mais une forte fréquentation n'est pas souhaitée par les propriétaires qui cherchent plutôt la quiétude ainsi qu'à protéger leurs exploitations de la foule.

### ***Axe 3. Vie sociale locale***

En interrogeant différentes catégories de la population, on s'aperçoit que des vergers traditionnels seraient aussi appréciés comme espaces de vie sociale :

- les jeunes seraient intéressés par un espace de rencontres, mais à condition qu'il soit proche du village et un peu hors du contrôle des adultes ;
- les familles et personnes âgées verraient bien ces vergers comme espace de promenades, mais aussi d'organisation de petites fêtes locales, d'évènements occasionnels.

Dans cette enquête est aussi apparu un fait nouveau, à savoir l'intérêt que portent un certain nombre d'habitants à leur propre jardin : plusieurs ont exprimé le souhait d'y planter des variétés anciennes et pour cela seraient demandeurs de conseils, d'information et d'une

guidance technique. Cette « découverte » ouvrira une piste à un scénario spécifique dans la suite.

#### ***Axe 4. Pédagogie de la nature***

Les entretiens menés avec des enfants ont permis de révéler que les attentes des enfants à l'égard d'une espace de pédagogie de la nature existaient, mais que le caractère attractif d'un tel espace repose sur deux exigences :

- un espace doté d'une certaine variété d'espèces et pas d'une seule espèce végétale seulement ; les enfants, en particulier, accordent beaucoup d'importance à la présence animale dans un tel espace
- un espace qui donne des possibilités d'activités pratiques (éventuellement de jardinage).

#### C. Une exigence de qualité : explorer la qualification de chaque axe

La gestion patrimoniale implique un principe de qualité analogue à ce qu'on entend par qualité totale dans l'industrie. Un bien ne peut devenir patrimoine pour une collectivité, donc pour des publics différents et des usages différents, que si chacune des qualités mise en évidence est non seulement compatible avec les autres, mais aussi si chacune des qualités est portée à un niveau élevé.

Cette étape consiste donc à examiner chacune des dimensions et à explorer la manière de lui donner une qualité élevée.

Nous ne reprendrons ici qu'un exemple, celui de la fonction pédagogique telle qu'elle a été étudiée dans notre enquête et pour un critère de qualité primordial.

**BUT : par rapport aux vergers, réaliser des activités scolaires régulières, variées et participatives  
→ favoriser l'apprentissage par la répétition et l'intérêt**

Le thème des vergers conservatoires n'intéresse pas avec une égale vigueur tous les enseignants et de plus, les plus motivés insistent sur des dimensions différentes. Il semble donc important de diversifier au possible les activités à réaliser autour des vergers de sorte que chaque enseignant puisse retrouver dans le projet, son ou ses principaux centres d'intérêt. Une première exigence de qualité est donc de diversifier les activités pédagogiques possibles dans les vergers.

<b>Diversifier les activités</b>	
<b>CULTURE :</b> dimension esthétique du patrimoine verger	Photographie : concours déjà prévu pour les adultes à étendre aux secondaires
	Peinture : appel aux peintres de la région dont certains travaillent déjà avec les écoles
	Littérature : poésie wallonne sur la ruralité (cours de français en secondaire)
<b>HISTOIRE LOCALE</b>	Travail de recherche en bibliothèques/Internet : collaboration avec les bibliothèques et le GAL (achat de livres)

	Recueil des souvenirs des personnes âgées (mémoires vivantes) et liens intergénérationnels favorables à la patrimonialisation
<u>EDUCATION SCIENTIFIQUE</u>	Aspects techniques des vergers : collaboration souhaitée avec des universités pour les secondaires ; Pratique du jardinage pour les primaires
	Biodiversité
<u>EDUCATION ÉTHIQUE</u>	Mode de production et de consommation local/artisanal
<u>EDUCATION ALIMENTAIRE</u>	Alimentation saine
	Eveil des sens (goût)

### 3. L'espace d'action : délimiter l'objet patrimonial

Une fois examinés les usages potentiels, les publics susceptibles d'être intéressés, les exigences de qualité pour chacun, il est important de définir l'espace d'action pour la suite ou encore de délimiter l'objet patrimonial. Il s'agit ici de formuler différentes hypothèses qui serviront ensuite à élaborer les scénarios.

Dans l'exemple que nous avons examiné de manière stylisée (les vergers), la transformation en patrimoine suppose de définir trois axes

#### A. Le temps

Les choix à faire sont ici de définir dans le **temps long** qui est garant de ce patrimoine, qui est propriétaire, qui assure la gestion à long terme :

*Dans le cas des vergers, les propriétaires sont engagés pour 25 ans à une certaine ouverture au public. Ce terme de 25 ans est-il suffisant sur les différents axes de patrimonialisation?*

Dans le **temps court**, il s'agit d'identifier qui participe à la gestion et comment harmonise-t-on les différents usages, à travers quelles règles à négocier.

*Toujours pour les vergers, peut-on concilier les temps des usages pédagogiques, les temps de la production et les temps de la vie sociale ? Il est peu vraisemblable de vouloir un espace ouvert et proche du village comme le souhaitent les jeunes et une espace tranquille et protégé comme le souhaitent les producteurs...*

## B. L'espace

Les espaces visés par les différents usages sont-ils les mêmes ? On voit bien que différents espaces sont visés selon que l'on privilégie tel ou tel axe de patrimonialisation :

- les propriétaires privilégient des espaces relativement restreints, dans leur exploitation, avec un accès limité et contrôlé, plutôt à l'écart des lieux habités ;
- la fonction paysagère ne réclamerait-elle pas des espaces plus vastes, plus dispersés et choisis dans le paysage ?
- la fonction touristique supposerait des espaces ouverts, accessibles librement...
- la fonction sociale pour les jeunes et peut-être pour les familles en ferait normalement un espace lié au village, accessible et fréquentable durant les heures de loisir...
- la fonction pédagogique exigerait un espace relativement équipé (panneaux didactiques, guide, espace d'expérimentation, documentation) et fréquenté régulièrement... ce qui n'est pas incompatible avec un espace où les adultes viendraient apprendre les techniques de taille ou de protection phyto-sanitaire adaptées à ces variétés.

Ces questions laissent entrevoir différents espaces possibles de patrimonialisation selon que l'on privilégie un axe économique comme porteur du projet ou selon qu'on privilégie des fonctions sociales ou pédagogiques.

## C. Les acteurs et les règles à négocier :

Suite à ces questions qui sont aussi des hypothèses, on doit se demander quels sont les acteurs qui peuvent devenir les titulaires de ce bien patrimonial.

Les questions à traiter sont alors les suivantes :

- comment se répartissent les droits de propriété du bien patrimonial ? bien privé avec des droits d'accès pour certains publics ? bien public (par exemple communal) s'il s'agit d'un verger largement ouvert ? bien commun appartenant à des associations locales ?
- comment se règlent les droits d'accès et les droits d'usage ? Dans le cas des vergers privés, les propriétaires donnent-ils un droit d'accès aux enfants et à quelles conditions (surveillance des enseignants ?), à des associations locales ? aux touristes ?
- qui exerce un droit de surveillance et un devoir d'entretien ?
- qui gère les équipements, les accès ? qui entretient ?

Délimiter l'objet patrimonial c'est, en répondant à ces questions, définir l'ensemble espace-temps-acteurs qui fera « patrimoine ». Cette tâche est difficile car nous voyons bien qu'il y a différentes logiques d'acteurs qui conduisent à des objets patrimoniaux différents.

Une manière pertinente de définir finalement le patrimoine à faire vivre, c'est d'élaborer, à partir des questions ci-dessus, des scénarios qui peuvent être discutés avec les acteurs.

## ETAPE 4. DES SCÉNARIOS POUR UN PATRIMOINE

Le principe même de l'analyse patrimoniale c'est qu'il n'y a pas une solution qui serait la meilleure dans l'absolu, mais bien plusieurs solutions possibles, et que chacune de ces solutions est différente parce qu'il n'est pas possible de faire tout en même temps, de répondre à toutes les demandes.

Il va de soi que si l'on privilégie une fonction, on doit diminuer l'importance d'une autre et en tirer des règles. Toutes les informations et les questions examinées dans l'étape trois forment un fouillis compliqué dans lequel il faut maintenant mettre un ordre, ou trouver plusieurs manières de mettre un ordre.

Pour ce faire, la technique des scénarios est très efficace car elle permet de rassembler les réponses à plusieurs questions dans une représentation synthétique qui est plus accessible à l'esprit humain que de longs tableaux ou textes. De plus, les scénarios sont faciles à communiquer et obligent à la synthèse et au choix.

Un scénario s'élabore donc en se donnant une représentation, une image globale qui semble réaliste ou plausible. Mais il s'agit surtout de se donner plusieurs images différentes de manière à faire ressortir les différences, les préférences, les cohérences et les incohérences entre les scénarios.

Chaque scénario doit ensuite être caractérisé en revenant aux questions de l'étape trois, c'est-à-dire en élaborant les caractéristiques de temps, d'espace, d'acteurs qui définissent chacun des scénarios.

Les règles de base pour élaborer des scénarios sont :

- a. de bien s'imprégner de toute l'information accumulée dans les étapes précédentes
- b. de laisser libre cours à son imagination (si possible à plusieurs) pour se donner des images du futur
- c. de confronter ces images aux logiques d'acteurs pour se demander comment chaque acteur se situerait « logiquement » par rapport à ce scénario
- d. d'affiner les scénarios en cherchant à leur donner du corps, de la consistance pour les rendre de plus en plus solides et en même temps attirants pour les acteurs et les publics visés.

On est toujours tenté de concilier les points de vue. Pour élaborer les scénarios différents, il faut au contraire imaginer des acteurs plutôt peu conciliants de manière à bien faire ressortir les différences, les contrastes entre les choix à faire.

## Schématisation des trois scénarios envisageables

	<b>Scénario 1. Vergers – parcs publics</b>	<b>Scénario 2. Vergers productifs</b>	<b>Scénario 3. Réseau de vergers de la Haute Meuse</b>
<b>Axe patrimonial central</b>	Espace public – support de vie sociale	Espace productif	Réseau d’espaces et d’usages patrimoniaux
<b>Public cible</b>	Les jeunes, les familles et en partie, les personnes âgées	Les propriétaires	Les locaux (jeunes, familles, personnes âgées) et les touristes
<b>Acteurs - garants de la temporalité longue</b>	Les pouvoirs publics (communaux)	Les propriétaires privés et leurs descendants	En réseau : les pouvoirs publics (communaux et régionaux), les acteurs du tourisme, les propriétaires privés, les associations et les écoles
<b>Enjeux</b>	Conciliation entre l’entretien des vergers et leur ouverture au public	Articulation entre les temps de l’entretien, la production et la récolte d’une part et les temps de la valorisation, vente d’autre part	Articulation entre les différents vergers et leurs fonctions spécifiques : productive, pédagogique, sociale
<b>Espace</b>	Ouvert et accessible pendant les temps de loisirs A proximité des et intégré dans les villages	Restreint avec un accès contrôlé et limité	Espace réticulé, inscrit dans un circuit touristique plus large, avec des vergers à espaces ouverts et d’autres espaces contrôlés

## Implication des acteurs / publics mobilisables dans chaque scénario

	Scénario 1. Vergers – parcs publics	Scénario 2. Vergers productifs	Scénario 3. Réseau de vergers de la Haute-Meuse
<b>ACTEURS</b>			
X = impliqués 0 = indifférents ( <i>càd que l'objet patrimonial n'est ni un atout ni une menace pour leur stratégie propre</i> )			
Propriétaires privés	0	X	X
Ecoles/enseignants	0	0	X (s'ils acceptent de faire un effort partagé avec d'autres du réseau)
Communes	X	0	X
GAL	0	X	X
Maison du tourisme	0	0	X
			↓ Implication des acteurs en RESEAU, auxquels s'ajoutent d'autres acteurs : particuliers et collectifs (associations)
<b>PUBLICS MOBILISABLES</b>			
++ = très intéressés / + = intéressés / 0 = indifférents			
Enfants	0	0	+
Adolescents	++	0	0
Jeunes adultes	++	+	+
Familles	++	+	+
Amateurs de jardinage	0	+	++
Personnes âgées	+	+	+

## Scénario 1. Verger – parc public

Ce scénario découle des attentes du public jeune, et dans une moindre mesure des jeunes adultes, des familles et des personnes âgées.

L'idée d'un tel scénario repose sur le fait que les jeunes du territoire (comme les moins jeunes d'ailleurs) sont un public qu'il conviendrait d'intéresser à la problématique des vergers conservatoires et ce, non pas dans le cadre de projets scolaires ou extrascolaires d'éducation à l'environnement stricto sensu mais bien en faisant des vergers, des beaux espaces naturels ouverts aux jeunes, auxquels ils pourraient s'attacher progressivement, découvrir leurs richesses et les respecter. Notre enquête a en effet mis en avant que ce n'est pas tant la dimension environnementale au sens strict qui intéresse les jeunes (comme en partie les autres catégories de la population), ni encore moins la découverte de produits artisanaux locaux (dimension économique mise en avant par les propriétaires, les communes et la maison du tourisme). Au contraire, le verger intéresse les jeunes en tant qu'espace de rencontres, lieu où se rassembler, en partie hors contrôle des adultes. Dans ce cas, le verger perd ses vocations économiques et scolaires pour ressembler in fine à un parc, au centre de la ville ou du village. Le positionnement du verger devient alors un enjeu central puisque s'il est situé trop loin du centre, il sera difficile, voire impossible, au public jeune non motorisé de s'y rendre. Quant à la gratuité et le libre accès des vergers, ils sont les deux autres enjeux prééminents. Ces qualités sont difficilement compatibles avec des propriétaires privés soucieux de tranquillité et du développement de leurs productions. Quant aux écoles et à la Maison du tourisme, ils ne seraient que très peu concernés par ces vergers - parcs. C'est pourquoi ce scénario doit envisager d'autres titulaires que les propriétaires privés, les écoles ou encore les acteurs du tourisme à ce verger – parc. Nous suggérons les pouvoirs publics et pourquoi pas, quelques associations du territoire engagées dans des actions sociales ou environnementales. C'est donc à eux que reviendraient également la responsabilité de veiller aux articulations entre l'entretien des vergers, les périodes de récoltes et l'ouverture au public.

## Scénario 2. Vergers productifs

Ce scénario met l'accent sur l'axe économique des vergers, lié à la qualité de leurs productions fruitières. Il nous semble que c'est ce qui est au cœur du projet actuel et que la patrimonialisation de celui-ci est rendue difficile en raison des incompatibilités avec les deux autres axes majeurs (social et pédagogique) que le projet tente de tenir ensemble (cf. les tableaux Logiques d'acteurs et Attentes des publics mobilisables). En effet, l'axe pédagogique implique un accès fréquent et régulier des écoles ainsi qu'un encadrement tant physique (surveillant, équipement didactique, potager, animaux) que cognitif (qui aimerait les enfants, comment, etc.). Quant à l'axe social (organisation de fêtes locales, espace de promenades, cours de taille, etc.), il pose les mêmes contraintes de libre accès et d'encadrement et y ajoute les différences de temporalité entre celles des propriétaires -et de la production- et de ces activités sociales de loisirs (en soirée, les week-ends, en été).

Au regard de ces incompatibilités, ce scénario pose comme titulaires de ces vergers productifs, les propriétaires privés et leur laisse le soin de gérer l'accès contrôlé et limité à leurs vergers. Les communes, les acteurs du tourisme et les écoles n'ont que trop peu d'intérêt pour ces objectifs économiques tandis que leurs intérêts propres sont en plus en contradiction

avec l'axe économique. La tentative de lier ces trois axes patrimoniaux ne doit pas être abandonnée pour autant. Elle nécessite d'autres hypothèses sur le triptyque acteurs-temps-espace. C'est pourquoi, un dernier scénario lui est consacré.

### Scénario 3. Réseau des vergers de la Haute Meuse

L'idée à la base de ce scénario provient des entretiens menés pour cette enquête avec les acteurs « potentiellement mobilisables ». En effet, nombreux sont ceux qui ont spontanément établi des liens entre le projet des trois vergers conservatoires et d'une part les autres vergers de la région et d'autre part, leurs propres arbres fruitiers. Via ces liens, ils nous suggèrent d'étendre et de recadrer le processus de patrimonialisation : ne se limitant pas aux trois vergers (niveau intermédiaire), ce processus englobe une échelle supérieure (« leur » région) et inférieure (« leur » jardin). Par conséquent, ce scénario « réseau patrimonial des vergers de la Haute Meuse » implique un changement d'échelle spatiale via la constitution d'un réseau de vergers de la Haute Meuse, vergers importants aux yeux des locaux puisque récemment encore très répandus, ils font partie du patrimoine naturel et touristique riche et varié de cette région auquel ils sont attachés. Une caractéristique de ce réseau, outre son aspect géographique, serait de mettre en relation des vergers de différentes natures : publics (communaux ou régionaux) mais aussi privés (par exemple, nos quatre propriétaires mais aussi d'autres particuliers ou associations), anciens et futurs. Si le réseau permet de connecter des vergers de différentes natures, il peut également connecter et ainsi remplir différents objectifs simultanément. Au niveau économique tout d'abord, les visées productives des propriétaires privés qui nous occupent ici peuvent être atteintes et renforcées via ce réseau sans les risques de dégradation et de nuisance. En effet, on pourrait imaginer que la vente se concentre sur quelques vergers seulement et que la valorisation soit promue à travers le réseau touristique plus large de la Haute Meuse. Quant à l'objectif pédagogique pour les écoles, il peut également être réparti sur plusieurs vergers, certains plus proches des écoles (critère de proximité important) et dont les titulaires seraient plus aptes à proposer un soutien à l'encadrement. La fonction pédagogique peut donc être facilitée mais nécessite tout de même des efforts et engagements de la part des écoles. Par exemple, on pourrait imaginer qu'elles soient en partie responsables de l'encadrement didactique et de sa pérennité. Au niveau social, les animations et rencontres ou promenades pourraient aussi être réparties entre plusieurs vergers et s'intégrer dans les circuits touristiques des alentours. Mais surtout, au niveau des animations d'apprentissage de techniques culturelles, d'entretien, de recettes..., on peut imaginer qu'elles se fassent dans certains vergers mais également chez des privés, amateurs de jardinage, contents de transmettre savoirs et savoir-faire traditionnels. Pourrait alors se créer un réseau de personnes compétentes à qui déléguer en partie l'encadrement.

## CONCLUSION

Le point fort des résultats finaux de cette étude, à savoir la proposition de trois scénarios contrastés réside dans le changement d'objet à patrimonialiser. C'est un enseignement riche qu'il faut bien comprendre. Il provient de la méthode d'analyse patrimoniale qui a consisté à prendre comme point départ l'objet que le GAL souhaitait patrimonialiser, à savoir les trois vergers conservatoires des communes D et Y. Ce faisant, il a fallu identifier le réseau d'acteurs déjà mobilisés mais également celui des acteurs à potentiellement mobiliser. L'analyse des données issues de ces rencontres a ainsi permis de mettre en évidence les compatibilités et incompatibilités des objectifs et des attentes des différents usagers et usages, actuels et potentiels. Cela a amené à recadrer l'objet à patrimonialiser et ainsi les questions à se poser. En effet, de l'interrogation sur les modalités d'intéressement de différents acteurs à un processus patrimonial ont surgi des interrogations et des remises en cause de l'objet qui est susceptible de faire l'objet d'une gestion patrimoniale dans une région donnée. Passer par exemple de trois vergers de deux communes à *un réseau* de vergers publics et privés étendus sur toute une région rend l'objet d'analyse plus complexe. Cette complexité est aussi le résultat de la méthode patrimoniale qui invite à prendre conscience de la complexité des logiques d'action et des systèmes de référence des acteurs, à la rationalité limitée et aux ambivalences nombreuses (un verger dont les productions sont connues et se vendent bien *oui mais* un verger qui ne soit ouvert qu'occasionnellement au public / l'importance du long terme et de l'environnement dans l'éducation des enfants *oui mais* des excursions dans la nature occasionnelles / un verger comme patrimoine collectif *oui mais* ce qui m'intéresse c'est aussi de pouvoir moi-même entretenir mes fruitiers et des anciennes variétés / définition d'un projet verger *oui mais* seulement ensuite, voir qui serait intéressé et à quelles conditions, etc.).

## ANNEXE 1 : HYPOTHÈSES SOULEVÉES PAR LES DONNÉES STRUCTURELLES

*Pour réaliser la récolte de données -tant structurelles que subjectives-, ma connaissance préalable du terrain a été un adjuvant qui m'a pourtant obligée à prendre un recul permanent. En effet, avant même de commencer cette étude, j'avais en tête un grand nombre d'hypothèses issues de la façon dont j'analyse et vis « ma région ». En quelque sorte, j'avais le statut de « chercheur » mais également celui d' « habitant ordinaire ». Du moment qu'elles ne se transforment pas en un cadre théorique trop rigide, ces connaissances et hypothèses aident à appréhender un terrain. Toutefois, pour les utiliser à bon escient, il fallait que je veille à ne pas les prendre pour des « vérités partagées ». C'est pourquoi j'ai essayé de ne pas influencer les acteurs lors des entretiens et de prendre en compte chaque opinion comme étant aussi valable que les miennes.*

### 1. Les données géographiques

En ce qui concerne la « géographie régionale », les communes Y. et D. sont organisées en fonction de deux axes croisés perpendiculairement.

- D'un côté, la vallée de la M. est un axe rectiligne dont la cohésion semble renforcée par la ligne de chemin de fer qui la longe et organise une grande partie des déplacements entre Dinant et les grandes villes belges (Namur, Bruxelles, ...). En plus de cet atout de mobilité, la vallée de la M. est sans doute l'élément le plus identitaire de la région notamment grâce à trois composantes : rochers calcaires escarpés ; eaux et forêts. En outre, au niveau de la vie économique et culturelle, il s'agit du cœur de la région.
- De l'autre côté, les plateaux qui s'étendent de part et d'autre de cette vallée ont des paysages et des dynamiques différents. **C'est pourquoi il est possible que les éléments identitaires diffèrent partiellement.** Au niveau paysager, les rochers et l'eau sont moins visibles tandis que les villages anciens sont plus nombreux mais aussi plus dispersés. La mobilité y est également réduite (bus très rares).

**L'emplacement** des vergers devra donc être pris en compte et analysé par rapport aux pôles d'attraction de la région et par rapport à la mobilité. Mais aussi, par rapport aux paysages dominants de la région, dans lesquels ils s'inscriront. Etant donné qu'il s'agit d'une région très boisée et généralement riche au niveau naturel, on peut s'attendre à deux réactions de la part des locaux. Sans doute que certains, attachés à ces éléments, ont envie de les préserver tandis que d'autres y sont habitués, ne les estiment plus et sont indifférents à leur devenir.

Il est important d'enrichir cette analyse globale par une analyse géographique micro-locale axée sur **l'emplacement précis des vergers** (accessibilité et visibilité entre autres parce qu'ils ont aussi une vocation paysagère) **et leur environnement proche** (présence d'autres vergers, d'autres éléments éventuellement identitaires ou touristiques, ...) :

- Trois vergers sont non visibles de la route et situés dans des endroits peu fréquentés. L'information sera donc cruciale.
- La présence d'autres vergers aux alentours peut être problématique dans le sens où les vergers conservatoires ressortiraient moins dans le paysage. Cependant, une multiplication de vergers pourrait aussi renforcer l'intérêt des gens.

- Trois vergers sur quatre jouxtant l'habitat des propriétaires, l'harmonisation des usages des visiteurs et des propriétaires sera sans doute un point crucial. A priori, on peut penser que les promeneurs pourraient se sentir mal à l'aise en ayant l'impression de rentrer dans la propriété privée des gens. Ces éléments pèsent très certainement sur la patrimonialisation des lieux, à mon sens plus aisée avec un terrain communal central et visible.

## 2. Les données sociétales

En ce qui concerne les données sociologiques, j'ai remarqué depuis quelques années et lu dans la presse que la ville de D. et certains villages aux alentours sont en voie de paupérisation. A priori, on peut penser qu'il est moins aisé d'impliquer dans les processus de patrimonialisation les acteurs défavorisés au niveau socio-économique. En effet, ceux-ci sont parfois en proie à des difficultés matérielles qui peuvent les empêcher d'envisager le long terme. Il semble aussi qu'il existe à D. une catégorie d'acteurs qualifiables de « bourgeois conservateurs » qui n'est pas forcément plus sensible à l'environnement. En suivant mon expérience de « la région », je serais tentée de croire que la majorité des locaux, favorisés ou pas, s'intéressent peu à l'environnement. L'absence de retombées directes sur le quotidien, la courte temporalité humaine ainsi qu'un certain individualisme expliquent sans doute partiellement le relatif désintérêt des citoyens pour l'écologie.

## **ANNEXE 2 : HYPOTHÈSES SUR LES CATÉGORIES D'ACTEURS POTENTIELLEMENT INTÉRESSÉS PAR LE PROJET VERGERS**

### **1. LES ENSEIGNANTS ET DIRECTEURS D'ÉCOLES**

Ces acteurs sont d'emblée apparus prioritaires en raison de la dimension pédagogique du projet vergers.

Il a été décidé de se concentrer sur les écoles maternelles et primaires pour deux motifs. D'une part, les acteurs impliqués ainsi que des locaux jugent le projet verger particulièrement adapté à ce niveau scolaire. D'autre part, le programme de ce niveau, effectivement moins technique, intègre plus aisément les expériences dans la « nature » via le cours d'éveil, ce dont j'avais l'intuition par mes souvenirs scolaires. Les directeurs ont été interrogés car leur pouvoir est important quant à la définition du projet pédagogique de l'école. Toutefois, ayant beaucoup d'autonomie quant à l'élaboration des cours, les professeurs étaient tout aussi indispensables.

Les écoles secondaires ont également fait l'objet d'une attention particulière puisque certains cours pourraient englober le projet verger (EDM dans l'inférieur, biologie dans le degré supérieur, ...). Qui plus est, les enseignants de tous les niveaux ont insisté sur la portée pédagogique d'activités régulières et pensées sur le long terme. Il était donc important d'étudier le parcours scolaire en tant que continuum. Enfin, en raison de leurs nombreuses relations, les enseignants de tous niveaux sont une porte d'entrée sur la société locale : enfants/adolescents, parents, ....

### **2. LES ENFANTS (6-12 ANS) ET LES ADOLESCENTS (13-18 ANS)**

A l'instar de la croissance des vergers, le processus de « patrimonialisation » demande le long terme. Or, par son espérance de vie, la catégorie « enfants/adolescents » est celle qui participera le plus longtemps à ce processus. Etant la seule catégorie qui grandira avec les vergers, elle sera peut-être la plus attachée et donc la plus apte à transmettre ce patrimoine. C'est également une catégorie dont l'identité en construction est peu rigide donc propice à intégrer divers messages. Ayant aussi une forte influence sur leurs proches (parents surtout), les enfants peuvent les inciter à fréquenter les vergers. Il est donc important de saisir leurs habitudes face aux sorties à l'extérieur (parc d'attractions, bois, pas de sortie, ...), leurs attentes, leurs perceptions des vergers, ...

### **3. LES JEUNES ADULTES (20-30 ANS)**

Ceux-ci représentent une large part de la population des deux communes donc un important public potentiel. Leur jeunesse est importante pour les raisons évoquées ci-dessus mais aussi parce qu'ils bénéficient normalement d'une certaine énergie et de moyens. De plus, ils sont en train de construire leur avenir dans la région et sont donc sûrement attentifs à son développement futur. Toutefois, ils sont peut-être plus préoccupés par les difficultés d'emploi

que les adultes plus âgés. En outre, ils sont à une période de la vie où les projets ne manquent pas (enfants en bas âge, début de carrière professionnelle, maison, etc.), ce qui peut in fine leur laisser peu de temps pour de tels projets.

Il semble donc important d'établir des sous-catégories significatives telles que les jeunes adultes « avec ou sans enfants » ainsi que ceux « avec ou sans emploi ». On peut encore distinguer ceux dont la profession est peu ou très exigeante sur le plan temporel ainsi que les revenus de ces jeunes adultes. Ces deux critères ont en effet un impact sur leurs activités. Enfin, les types d'habitat (maison avec ou sans jardin, appartement, location ou propriété) permettent aussi de sous-catégoriser ces jeunes adultes.

#### **4. LES ADULTES (30-65 ANS)**

Cette catégorie nombreuse est également un important public potentiel. En effet, ces personnes ont un avenir plus assuré, des moyens et donc peut-être l'envie de s'impliquer dans ce projet. Les sous-catégories applicables aux jeunes adultes valent aussi pour les adultes.

#### **5. LES PERSONNES ÂGÉES (65-80 ANS)**

Cette catégorie est importante en raison de sa disponibilité temporelle mais aussi parce qu'elle est porteuse d'une mémoire. Or, le patrimoine est tourné vers l'avenir, ce qui justifie l'importance des jeunes, mais aussi fortement lié au passé. Les vergers étaient très nombreux durant leur jeunesse, ce qui semble les prédisposer à s'intéresser au projet (souvenir des paysages, des goûts, des variétés, des modes de conservation). Toutefois, leur âge avancé, dans certains cas, ne permet plus tous types d'activités. Le fait qu'ils aient ou pas une voiture intervient également. C'est pourquoi il faut distinguer les personnes âgées mobiles de celles à mobilité réduite. Certaines sous-catégories applicables aux jeunes adultes (revenus, famille, appartement ou maison, avec ou sans jardin) valent aussi pour les personnes âgées.

#### **6. LA CLASSE POLITIQUE LOCALE**

Cette catégorie a une influence prépondérante sur les projets locaux via son pouvoir de décision mais aussi ses moyens d'action, financiers et matériels (ouvriers communaux pour l'entretien des vergers, journal communal, ...). Il ne faut toutefois pas conclure trop vite qu'il s'agit systématiquement de la catégorie qui a le plus de pouvoir. En effet, certains notables semblent influencer énormément les actes politiques, tout comme les niveaux de pouvoir supérieurs (régional, fédéral, européen).

#### **7. LES ACTEURS IMPLIQUÉS DANS LE TOURISME LOCAL**

Il s'agit ici tout d'abord aux producteurs dont les produits pourraient constituer un « panier de biens »<sup>7</sup>. Leurs informations quant aux demandes et aux types de publics permettront

---

<sup>7</sup> Le concept de « panier de biens » est une notion qui porte sur la mise en valeur économique de la qualité d'une région. Le « panier de biens » implique la production, sur un territoire défini, de « produits de qualité » dotés normalement de spécificités liées au territoire. Les ressources territoriales du panier de biens peuvent

d'apprécier le potentiel touristique des vergers et leur éventuelle insertion dans un réseau local. Il faudrait également rencontrer les membres d'une Maison du tourisme ou d'autres organismes touristiques censément connectés à plusieurs acteurs : monde politique, producteurs/possesseurs de bien, touristes, ....

## **8. LES VECTEURS D'INFORMATIONS LOCALES**

Pour que ces vergers deviennent des patrimoines, les publics doivent être informés de leur existence et des activités connexes qui contribuent au processus de patrimonialisation. En tant que vecteurs d'informations, les médias sont donc des acteurs importants. Il a été choisi de se concentrer sur la presse locale en raison de la dimension locale du projet mais aussi parce qu'elle semble plus accessible que la presse nationale. Cette presse locale inclut les journaux communaux gratuits, la télévision locale et la presse écrite payante.

---

contribuer « à un développement territorial durable selon les modalités de rencontre entre une offre et une demande de produits de qualité ». C'est ainsi que le panier de biens peut être considéré comme une « rente de qualité territoriale » effective au long terme. En effet, le panier de biens engendre un effet symbiotique qui commence par l'attraction pour un produit initial issu d'un territoire donné et qui fait découvrir la spécificité des produits et services complémentaires. Cet effet renforce donc la perception de qualité pour d'autres produits du même territoire. Les produits de qualité du panier peuvent être de plusieurs natures : inclure les services (panier de biens complexes), les monuments architecturaux, des sites naturels, etc. Hirczack (M), Moalla (M), et. al. « Du panier de biens à un modèle plus général des biens complexes territorialisés : concepts, grille d'analyse et questions », *Communication du Symposium international « territoire et enjeux du développement régional »*, Lyon, 2005, pp. 1-18.

# **LA MÉTHODE DE GESTION PATRIMONIALE APPLIQUÉE À UN PROJET DE VERGERS CONSERVATOIRES DANS LA HAUTE-MEUSE..... 1**

## **CONTEXTUALISATION THÉORIQUE ET PRATIQUE ..... 1**

1. DÉFINITION DE LA MÉTHODE DE GESTION PATRIMONIALE .....	1
A. <i>Méthode systémique et pragmatique</i> .....	1
B. <i>Définition du patrimoine</i> .....	2
C. <i>Dimension démocratique de la relation patrimoniale</i> .....	2
D. <i>Dimension identitaire de la relation patrimoniale</i> .....	2
E. <i>Le rôle de l'audit</i> .....	3
2. DESCRIPTION DU CAS ÉTUDIÉ ET DE SES CARACTÉRISTIQUES POTENTIELLEMENT PATRIMONIALES .....	3

## **ETAPE 1. DÉMARCHE EXPLORATOIRE : LIENS DU PROJET À SON TERRITOIRE ET À SES ACTEURS ..... 5**

1. MÉTHODOLOGIQUEMENT .....	5
2. SCHEMA DES ACTEURS – PUBLICS INTERROGÉS .....	6
3. EXEMPLE DES DONNÉES SUBJECTIVES RÉCOLTÉES PAR RAPPORT AU TERRITOIRE ..	7
A. <i>Délimitation du « territoire » et sentiment d'appartenance locale</i> .....	7
B. <i>Les atouts et problèmes de la région</i> .....	8
C. <i>La conception de la « nature » et de « l'environnement »</i> .....	8

## **ETAPE 2. STYLISATION DES LOGIQUES D'ACTEURS ..... 10**

## **ETAPE 3. EXPLORER LES VOIES DE PATRIMONIALISATION ..... 13**

1. LES TEMPORALITÉS DU PROJET. VERS UN PROJET DURABLE ?.....	13
2. LES USAGES À CONCEVOIR, LES ACTEURS À ASSOCIER ET LES PUBLICS .....	14
A. <i>Pour qui patrimonialiser ?</i> .....	14
B. <i>Selon quels axes ?</i> .....	17
Axe 1. Environnement.....	17
Axe 2. Economie .....	17
Axe 3. Vie sociale locale .....	17
Axe 4. Pédagogie de la nature .....	18
C. <i>Une exigence de qualité : explorer la qualification de chaque axe</i> .....	18
3. L'ESPACE D'ACTION : DÉLIMITER L'OBJET PATRIMONIAL .....	19
A. <i>Le temps</i> .....	19
B. <i>L'espace</i> .....	20
C. <i>Les acteurs et les règles à négocier :</i> .....	20

## **ETAPE 4. DES SCÉNARIOS POUR UN PATRIMOINE ..... 21**

SCHÉMATISATION DES TROIS SCÉNARIOS ENVISAGEABLES .....	22
IMPLICATION DES ACTEURS / PUBLICS MOBILISABLES DANS CHAQUE SCÉNARIO.....	23
SCÉNARIO 1. VERGER – PARC PUBLIC.....	24

SCÉNARIO 2. VERGERS PRODUCTIFS.....	24
SCÉNARIO 3. RÉSEAU DES VERGERS DE LA HAUTE MEUSE.....	25
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>26</b>
<b>ANNEXE 1 : HYPOTHÈSES SOULEVÉES PAR LES DONNÉES STRUCTURELLES.....</b>	<b>27</b>
<b>ANNEXE 2 : HYPOTHÈSES SUR LES CATÉGORIES D'ACTEURS POTENTIELLEMENT INTÉRESSÉS PAR LE PROJET VERGERS .....</b>	<b>29</b>